

Artistes, établissements culturels, radios et chaînes de télévision ont tout imaginé pour préserver un lien avec le public : concerts en streaming, disques éphémères accessibles sur le Net, podcasts, retransmissions, visites virtuelles d'exposition, concours de photos, quiz, coloriages... Non seulement la crise a mis le secteur à rude épreuve, mais elle a révélé le besoin de mieux définir, soutenir et réguler ce que l'on nomme « pratiques culturelles numériques », [...]

Révolution pour l'utilisateur, et rupture pour les institutions et les pouvoirs publics.

Jusqu'à-là, l'État, les établissements culturels ou les écoles d'art devaient porter à l'attention du public les créations qu'ils avaient su repérer. « *Rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité et d'abord de la France, au plus grand nombre possible de Français* », proclamait le décret Malraux de 1959, entérinant la création d'un ministère des Affaires culturelles.

« *Mais la puissance publique a perdu de sa capacité à édicter ce qui fait art ou culture, concurrencée par Internet et ses communautés* », conclut Emmanuel Ethis.

« *Cet élargissement des critères de choix, s'il a pour effet d'élargir le catalogue, assure de fait une double position dominante aux Gafam et à Netflix*, renchérit Emmanuel Wallon, professeur de sociologie politique à l'université Paris-Nanterre. *Non seulement ils saturent un marché de consommation culturelle, mais ils dominent aussi le marché de l'information sur les profils des usagers dont ils s'accaparent les données.* »

Comment, alors, défendre le pluralisme de l'information, assurer la protection des artistes et favoriser la création sur le Net ?

« *L'État entretient un rapport ambivalent au numérique*, souligne Emmanuel Ethis. *Il le soutient à grand renfort de stratégies et d'investissements dans des technologies, mais sans formuler d'objectifs clairs qui permettrait de mieux guider et arbitrer les financements.* »

Le plan de relance présenté début septembre consacre ainsi deux milliards d'euros aux différentes disciplines du secteur culturel, sans préciser quelles sommes seront fléchées vers le numérique.

Refusant d'opposer « culture patrimoniale » et « culture numérique », la ministre Roselyne Bachelot a récemment admis que bien des chantiers restaient à mener sur ce terrain.

[...]

Quelle rétribution pour les artistes et interprètes sur le Net ?

Autre enjeu, celui de penser des objets culturels numériques, en complémentarité avec l'offre physique. Laurence Equilbey l'a illustré lors de la Pastorale pour la planète, donnée en février 2020 avec l'Insula Orchestra qu'elle a créé et qui bénéficie du soutien du département des Hauts-de-Seine.

Smartphone à la main, le public pouvait, à certains moments, influencer sur la suite du spectacle ! « *De tels projets méritent un soutien accru, car faire un enregistrement sur CD ne suffit*

plus », assure la cheffe d'orchestre, qui doit souvent recourir à des partenariats privés et au mécénat.

Sans cela, comment s'étonner que les jeunes désertent la musique classique, comme le souligne l'enquête sur les pratiques culturelles ? Seulement 6 % des Français (et 2 % des 15-28 ans) ont assisté à un concert classique en 2018, contre 9 % vingt ans plus tôt. Roselyne Bachelot a récemment lancé une mission de réflexion sur l'art lyrique.

[...] De même, compte tenu des nouveaux usages, pourquoi ne pas pérenniser la rémunération des concerts live réalisés en ligne, comme l'a initié la Sacem pendant le confinement ? Ces sujets sont sur la table, assure-t-on au Centre national de la musique, opérateur de l'État inauguré en 2020.

On constate aujourd'hui avec quel soulagement et appétit le public regagne les salles, dès lors qu'il y est autorisé, « *comme si les pratiques numériques pouvaient aussi susciter leur propre saturation* », remarque Emmanuel Wallon. Preuve qu'il est plus que jamais temps d'enclencher des politiques à même de rendre ces deux univers complémentaires.